



## DECLARATION DE L'OLUCOME LORS DE LA 10<sup>ème</sup> SESSION DE LA CONFERENCE DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CORRUPTION.

1. L'OLUCOME est une organisation de la société civile burundaise vieille de 21 ans qui a étendu en 2021 son champ d'action en Afrique. D'où il opère au Burundi et en Afrique. Cet Observatoire réalise diverses activités dans les domaines de ses interventions tels que la sensibilisation, l'éducation citoyenne, l'information, la l'investigation et dénonciation, le plaidoyer, le lobbying, le suivi électoral, le suivi du processus budgétaire ainsi que l'investigation et le traitement des dossiers liés à la corruption et à la mauvaise gouvernance.

En plus de ces réalisations et après l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC) en date du 31 octobre 2003, l'OLUCOME a initié en 2007 au pays la célébration de la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption le 9 décembre de chaque année. Depuis 2007, l'OLUCOME organise la semaine anti-corruption qui se clôture par le décernement du Prix d'un meilleur militant anti-corruption qu'on a baptisé « Prix Ernest Manirumva », le vice-président de l'OLUCOME kidnappé et par après sauvagement assassiné par les corrompus selon le rapport des autorités du pays et de ses partenaires spécialisées en enquêtes judiciaire. Durant cette période d'une semaine, l'Observatoire réalise les activités de sensibilisation et d'éducation citoyenne sur la lutte contre la corruption et ses méfaits dans les milieux secondaires et universitaires. Il organise également beaucoup d'émissions radiodiffusées et télévisées dans les médias sur la gouvernance, la lutte contre la corruption et les infractions connexes ; des caravanes anticorruption et bien d'autres activités anti-corruption.

2. Avec 20 ans d'existence de la CNUCC, l'OLUCOME a été impliqué dans le suivi de sa mise en application par mon pays . D'où l'Observatoire a joué le rôle important pour sa ratification et la mise en place d'une loi anti-corruption du 18 avril 2006 portant prévention

des actes de corruption et des inflations connexes . Il s'en est suivi la mise en place des institutions spécialisées dans la lutte contre la corruption dans mon pays . Par le mécanisme de suivi et d'évaluation de ladite Convention mis en place par l'Assemblée Générale des Nations Unies, mon pays a été déjà examiné deux fois par les pairs (au premier cycle de 2010 – 2015 par l'Egypte et la Venezuela et au deuxième cycle de 2015-2020 par l'Allemagne et le Cameroun). Malheureusement, les recommandations issues de ces deux rapports d'examen n'ont pas été mises en application. Nous vous informons que le rapport d'examen de mon pays pour le 2<sup>ème</sup> cycle n'a pas été publié. Ce qui est inquiétant, la loi anti-corruption que l'OLUCOME ne permet pas que l'enrichissement illicite, le blanchiment des capitaux , ...soient bannis et punis. Le constat est que les corrompus influencent l'existence des lois anti-corruption et luttent pour que lesdites lois ne soient pas amendées pour qu'une lutte efficace soit engagée.

3. Durant ces 21 ans d'existence de l'OLUCOME, certains de ses membres ont connu des menaces gravissimes jusqu'aux assassinats sauvages. Personnellement, j'ai connu plusieurs formes de menaces de morts y compris les emprisonnements et fuir le pays à maintes reprises. Le Vice-président de l'OLUCOME Ernest Manirumva, a été kidnappé et assassiné sauvagement en avril 2009, Madame Murwaneza Charlotte a été kidnappée et lâchement assassinée en Octobre 2015 et Monsieur Butoyi Arcade a été kidnappé en avril 2020, on n'a pas ses nouvelles jusqu'à ce jour. Actuellement, quelques individus corrompus continuent à influencer pour que les institutions de lutte contre la corruption, faibles soient-elles et existantes soient supprimées. Rappelons que le Ministère à la Présidence chargée de la bonne gouvernance a été supprimé en 2020. La brigade spéciale anti-corruption est actuellement exemptée de ses dirigeants, des employés et des moyens financiers. L'accès à l'information publique, la protection des dénonciateurs, le recrutement avec d'innombrables irrégularités dans les services publics, la non-déclaration de patrimoine par les mandataires publics et les autorités, ...demeurent des défis majeurs dans la lutte contre la corruption au pays .

4. En collaboration avec UNCAC Coalition, l'OLUCOME vient de sortir et publier un rapport parallèle sur la mise en application des articles des chapitres II et V de la CNUCC par mon pays . Ce rapport se trouve sur les sites de l'OLUCOME ([www.olucome.bi](http://www.olucome.bi)) et de l'UNCAC Coalition. Constatant que mon pays reste parmi les pays les plus corrompus du monde selon le classement des institutions internationales crédibles telles que Transparency International, l'OLUCOME a planifié dans ses projets d'implanter une université régionale qui sera spécialisée en leadership et qui aura entre autres missions d'enseigner les valeurs de gouvernance, de transparence et la lutte contre la corruption dans toutes ses formes ; une radio et une télévision qui auront une ligne éditoriale de leadership notamment sur la gouvernance , la transparence et la lutte contre la corruption et les étendre dans les autres pays africains en vue d'avoir une population spécialement une jeunesse qui hait la corruption. Malgré qu'il y a des problèmes majeurs dans le domaine de la gouvernance et de lutte contre la corruption au pays , l'OLUCOME est encouragé par :

- Les discours du Président de la République de mon pays qui regorgent à plus de 50% de messages anti-corruption ;
- L'insertion dans la vision du pays (en 2040 pays émergent et en 2060 pays développé) de son premier pilier qui est la gouvernance et la lutte contre la corruption ;
- Les programmes du Gouvernement de digitalisation et de budget programme qui peuvent contribuer à la prévention et la lutte contre la corruption.

5. De tout ce qui précède, l'OLUCOME recommande ce qui suit :

- a. Que l'UNODC trouve une assistance technique pour mon pays dans le but de la mise en application des recommandations de deux rapports d'examen du pays (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle d'examen) ;
- b. Que le Gouvernement de mon pays publie et mise en application de la stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, éléments clés de prévention ;

- c. Que la conférence des Etats Parties à la CNUCC recommandent au Gouvernement de mon pays à mettre en application les recommandations de deux rapports d'examen de mon pays (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle d'examen).

Fait à Atlanta , USA , le 14./12/ 2023

Pour l'OLUCOME

sé Gabriel RUFYIRI

Président